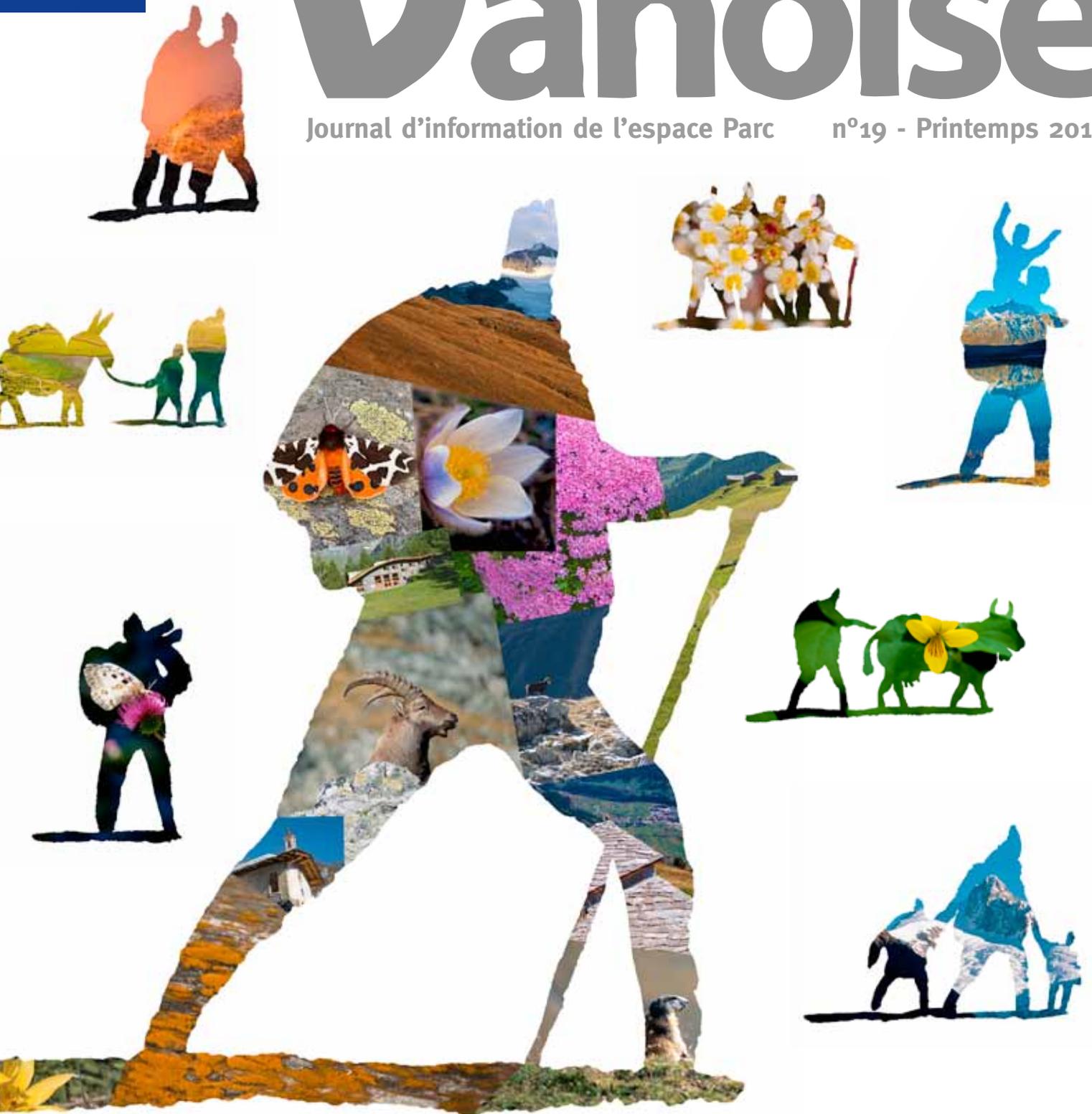


Vanoise

Journal d'information de l'espace Parc

n°19 - Printemps 2013



Le parc national  a cinquante ans !



8 VIVRE EN VANOISE

Faune
> Objectif gypsaète



14 DÉCOUVERTE TARENTEISE

Pralognan-la-Vanoise
> La vallée de Chavière



Ascension de la Grande Casse, en 1965 par André Benoît, Claude Vion, René Varlet, Paul Jovet, Charles Maly, Jean Pobelle, Didier Jalabert (agents du Parc national) et Alfred Moulin (directeur-adjoint) © François Gros / PNV.

Le Parc national a cinquante ans !

Emblièmes de ce moment particulier, citons deux témoignages reliant la naissance du Parc et son cinquantième anniversaire.

Tout d'abord, la médaille créée par Samivel pour ses agents, signe de reconnaissance et de fierté, avec son bouquetin, sa gentiane de Koch et son étoile. Ce peintre-poète amoureux de la montagne fut un ardent promoteur de la création du Parc national, aux côtés de Gilbert André dont le dynamisme inaltérable sut convaincre habitants, élus et ministres. Samivel écrit l'un des plus beaux textes sur la Vanoise, confiant à chacun la préservation de cet espace du sublime, plutôt que de l'interdire. Sa fameuse affiche, où trônent la marmotte et ses marmottons devant la Grande Casse, reste l'un des monuments de l'image, une référence. Il fallait la célébrer.

Voici donc « l'affiche du cinquantième* », créée par un artiste, Hervé Frumy, âme de la ligne graphique de la célèbre revue *L'Alpe*. C'est décapant ! Plutôt qu'une affiche « de nature où apparaîtrait l'homme », il a pensé à une affiche « d'hommes imprégnés de nature », avec toute la variété des usages, des métiers, mais aussi la richesse du patrimoine. « La nature au cœur de l'homme » : le slogan s'imposait. Une belle référence aux textes de Samivel, à l'idéal du parc rêvé par Gilbert André, un parc de nature et de culture.

« LE JARDIN DE TOUS LES FRANÇAIS »

L'homme en Vanoise a toute sa place. Il a marqué les paysages, il y nourrit des idéaux de persévérance, de solidarité, d'accueil, mais aussi des hymnes à la beauté, à la contemplation, à la découverte, à l'émerveillement. C'est toute l'ambition des parcs « à la française » que de marier dans leur « cœur » la naturalité et des espaces intacts à la présence de l'homme et à ses activités porteuses de culture. C'est le défi de valoriser, entre cœur et aire d'adhésion, des solidarités naturelles, culturelles et économiques. Une gageure en Vanoise, avec son environnement de stations touristiques si prégnant, mais si porteur d'activités économiques et d'emplois. Nous voulons croire que c'est possible : tout un programme pour les cinquante années à venir ! Samivel disait de la Vanoise : « C'est le jardin de tous les Français. » Cet anniversaire est donc aussi un peu le vôtre... Et si vous veniez le fêter avec nous ? ■

Alain Marnezy

Président du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise.

* Affiche dont un extrait a été repris en couverture de ce journal.

SOMMAIRE



4-7 DOSSIER

- > 4 50 ans Le jubilé du Parc
- > 7 3 questions à François Letourneux

8 VIVRE EN VANOISE

- > 8 Deux décennies de données floristiques, et après ?
- > 9 La charte à l'enquête publique
- > 10 Faune Objectif gypaète
- > 11 Plan Climat Énergie en Tarentaise
- > 12 Bouses à la loupe



13 PORTRAIT

- < Bernard Praizelin, l'homme du plâtre

14 DÉCOUVERTE



- < 14 Tarentaise Nouvelle boucle dans la vallée de Chavière
- > 15 Maurienne Le télégraphe Chappe réhabilité
- > 15 Zoom espèce Le lièvre variable

16 HISTOIRE

- > 16 Refuge du col du Palet
- > 16 Toponymie Verney, Saulces

Vanoise

Journal d'information de l'espace Parc n° 19, été 2013 • Semestriel.
Photo de couverture : Illustration Hervé Frumy, extrait de l'affiche des 50 ans du Parc national de la Vanoise.
Directeur de la publication : Emmanuel Michau
Comité éditorial : Elisabeth Bertioz, Patrick Folliet, Christophe Gotti, Jean-Pierre Jorcin, Olivier Thevenet.
Responsable de la publication : Elisabeth Bertioz

Conception et réalisation : Bayard Nature et Territoires
BP 308, 73377 Le Bourget-du-Lac.
Tél. 04 70 26 27 60.

Éditeur délégué : Olivier Thevenet
Conception graphique : Gaëlle Haas
Secrétariat de rédaction : Cécile Dufrène
Textes : Floriane Dupuis, Étienne Hurault et Philippe Vouillon.
Dépôt légal : juin 2013
Imprimé sur papier recyclé par Musumeci SpA (Italie).

Journal disponible au siège du Parc national de la Vanoise, 135, rue du Docteur-Julliand, BP 705, 73007 Chambéry Cedex.
Téléphone : 04 79 62 30 54.
Télécopie : 04 79 96 37 18.

Amis lecteurs, vos avis ou vos réflexions sont bienvenus. Adressez-les au siège du Parc. www.parcnational-vanoise.fr



Un bouquetin des Alpes
face au glacier de Gébroulaz.
© Ludovic Imberdis / PNV.

PHOTOS D.R. / PNV



Michel Filliol et Louis BANTIN, anciens gardes-moniteurs en tournée de terrain à Vallonbrun, à Lanslevillard.



Henri GONTHIER, ancien garde-moniteur du Parc national de la Vanoise.



Ascension de la Grande Casse en 1965 par les agents du Parc national.



Capture et marquage de bouquetins en 1991, Val d'Orco, Parco nazionale Grand Paradiso

Le jubilé du Parc

Cinquante ans, ça se fête ! À plus forte raison quand le bilan du premier Parc national français fait apparaître des résultats majeurs en matière de préservation et de valorisation des richesses du territoire.

Par Philippe Vouillon

6 juillet 1963, naissance officielle du Parc national de la Vanoise, le premier en France, après une longue gestation. Dès 1921, l'idée d'un espace protégé s'était fait jour. Mais il faudra attendre les années 1940-1950 pour voir émerger trois projets, portés par des pionniers.

TROIS PROJETS POUR UN PARC

Tout d'abord, celui du docteur Couturier, chasseur impénitent qui veut constituer un « parc national à bouquetins » pour sauver l'ongulé, déjà protégé avec succès par le Parc national du Grand Paradis, créé en 1922. Puis, celui du Club alpin français, porté par un homme, René Varlet, qui milite activement pour la création d'un parc national et vise, lui, la protection de la haute montagne. « Le projet de Couturier comme celui du CAF sont ainsi pensés par des pratiquants de la montagne », explique Isabelle Mauz, sociologue, auteur d'*Histoire et mémoires du Parc national de la Vanoise*. Il en va tout autrement du troisième projet, présenté par Gilbert André. Fils unique d'un riche industriel vosgien, il découvre Bonneval-sur-Arc en 1953, où il s'installe et offre son aide aux habitants. Il réfléchit à la manière de sauver leur style de vie, qui lui paraît aussi remarquable que menacé. D'où son projet de « parc national culturel », centré sur les hommes. Il veut sauver une civilisation, son architecture, ses traditions séculaires... « Il faut rappeler que ce vœu obtiendra un vote

à l'unanimité au conseil général de la Savoie. Le Parc est voulu par tous les grands élus savoyards de l'époque, comme Pierre Dumas, qui le conçoit comme un outil de développement des hautes vallées, ou Joseph Fontanet », ajoute Isabelle Mauz. Denys Pradelle, architecte-urbaniste chargé d'une étude préalable à la création d'un parc national en Savoie, sera l'homme de la synthèse qui influencera les concepteurs de la loi de 1960 et à

l'origine de la conception française des parcs nationaux. À la suite de sa création, en 1963, le Parc connaîtra son baptême du feu entre 1969 et 1971, lors de « l'affaire de Vanoise », liée au projet de création d'une station sur son territoire, répartie entre l'équipement en remontées mécaniques et pistes de ski sur le glacier de Chavière et l'urbanisation du vallon de Polset. « C'est la première grande affaire nationale de l'environnement. L'intégrité du ►

DE NOUVEAUX OUTILS POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

« Nous sommes passés d'une protection « défensive » centrée sur les espèces – animales et végétales – à une protection élargie à leurs habitats, notamment les milieux agropastoraux, les zones humides et les pelouses sèches », explique Véronique Plaige, responsable du pôle patrimoine au Parc national de la Vanoise. C'est ainsi que des plans d'action ont été établis avec des communes ou que des contrats agri-environnementaux ont été signés avec des agriculteurs pour adapter la gestion des prairies de fauche d'altitude ou des alpages à la présence d'espèces particulières. C'est le cas, par exemple, du chardon bleu. En 1963, la protection de la nature avait commencé par l'application de réglementations : côté flore, l'interdiction de la cueillette dans le cœur du Parc. Après 1982, une centaine d'espèces protégées en Vanoise ont fait l'objet d'une réglementation.

La diffusion des connaissances

Le Parc s'est alors investi dans les études d'impact réalisées lors de travaux d'aménagement des communes ou des domaines skiables. Côté faune, l'interdiction de la chasse dans le Parc a favorisé la restauration des populations de bouquetins et de chamois. En cinquante ans, les connaissances acquises par le Parc ont été mises au service de la protection, via la sensibilisation et la valorisation du patrimoine naturel. À l'avenir, il souhaite faciliter la diffusion de ces connaissances auprès du grand public et des porteurs de projets. Le Parc a contribué aussi, par sa connaissance des animaux et les comptages effectués, à l'attribution des quotas de chasse dans le département. Il mène également, depuis quinze ans, avec ses partenaires, un travail préventif d'amélioration de la visibilité des câbles dangereux (remontées mécaniques et électriques) pour l'avifaune (rapaces et galliformes), limitant ainsi les risques de collision.



LES RENDEZ-VOUS DU JUBILÉ ■ ■ ■

BALADES ÉTONNANTES

Découvrez le parc national de la Vanoise comme vous ne l'avez jamais vu. Thèmes, lieux, mode de transport et rencontres surprenantes proposés au public cet été 2013. Semaine étonnante à Termignon du 8 au 13 juillet. Tout le programme sur le site : <http://50ans.parcnational-vanoise.fr>

LA VANOISE À CHAMBÉRY

Expositions dans les rues de Chambéry, du 2 juillet au 31 août 2013, le long d'un itinéraire partant des arcades de la rue de Boigne jusqu'à la Chapelle Vaugelas pour y admirer de magnifiques photographies du Parc national de la Vanoise et du Parco nazionale Gran Paradiso.

PETITS MYSTÈRES DE LA NATURE

Des sorties sur le terrain, des cafés scientifiques en Tarentaise et Maurienne, une conférence (30 novembre 2013) au Manège à Chambéry. Programme partir de juillet 2013 pour présenter les enjeux de la préservation de la faune et de la flore en Vanoise.

À LIRE, À VOIR, À COLORIER...

Pour ses 50 ans, le Parc national propose de nouvelles publications et des objets commémoratifs : porte-clés figurant la première médaille des gardes-moniteurs, affiche, guide Traces et indices de vie animale (Glénat), cahier de coloriage Séraphin le petit bouquetin, numéro spécial 50 ans entièrement numérique de Terre Sauvage, accessible gratuitement sur Ipad et Android. Plus d'infos sur : <http://boutique.parcnational-vanoise.fr>

GRAND BIVOUAC

Pour la première fois, le Parc national de la Vanoise participe au Grand Bivouac, à Albertville, du 18 au 20 octobre 2013, où sera projeté le nouveau film Mon voyage en Vanoise réalisé pour le cinquantième anniversaire. Au menu des panoramas splendides et des rencontres émouvantes avec des habitants de Vanoise.

Un garde-moniteur encadrant une sortie scolaire sur la « Route du sel et des fromages ». Au fond dans les nuages, la Pointe de la Grande Glière et la Pointe de la Petite Glière. À droite, l'Aiguille de la Vanoise. © Christophe Gotti/PNV



► «grand jardin des Français» sera finalement respectée. De cette mise à l'épreuve, le Parc sort conforté. Il s'est avéré capable de résister à de puissants intérêts politiques et financiers », poursuit Isabelle Mauz, qui conclut : « On a trop tendance à ne voir que les moments de crispation et de frictions alors qu'il y a eu cinquante ans d'échanges avec les populations locales. »

LES ACQUIS DU PARC NATIONAL

Ce que confirme Claude Piraudeau, directeur du Parc de 1974 à 1990. « Nous avons eu de très bonnes relations avec les collectivités locales

et les habitants. C'était une période charnière entre les pionniers et les gestionnaires. Nous avons appris à gérer une faune importante, à bien accueillir les visiteurs, à devenir un laboratoire pour les scientifiques, à intervenir sur le bâti. C'est à cette époque que nous avons lancé une politique de subvention des toitures en lauze, qui se poursuit toujours. » Le Parc n'a fait qu'élargir au fil des ans son champ d'interventions, développer ses capacités d'expertise en génie écologique et les partager. De son côté, Maurice Mollard, garde-moniteur du Parc national dès 1964, se souvient. « J'étais originaire d'Aussois et pourtant je n'avais ja-

mais vu un bouquetin de ma vie ! La population était alors d'une petite cinquantaine d'individus. Ils sont près de 2000 aujourd'hui ! » Cette sauvegarde du bouquetin est l'une des grandes réussites du Parc, tout comme le retour du gypaète barbu à la suite de sa réintroduction dans les Alpes. « À l'époque, les gardes faisaient un peu de tout, de l'aménagement de sentiers, de la création de refuges. » Aujourd'hui, il existe un réseau de 500 km de sentiers balisés et près d'une vingtaine de refuges. « La mise en réseau des refuges avec un système de réservation en ligne a été lancée il y a huit ans, par le Parc qui a joué un rôle fédéra-

teur. Les gardiens de refuge le font vivre seuls désormais », reconnaît Valérie Lefèvre, gardienne de celui de l'Arpont. L'accompagnement et le soutien d'une tradition agropastorale ont été également déterminants, avec notamment un maintien et une valorisation des prés de fauche d'altitude. « Le Parc a aussi joué un rôle en finançant la création de pistes d'alpages, des héliportages ou, par exemple, le circuit de visite de la coopérative de haute Maurienne », explique Albert Tourt, agriculteur et membre du conseil d'administration du Parc, mais « on pourrait faire mieux en termes de projet de territoire. On aurait voulu, avec la nouvelle loi Giran sur les parcs nationaux, quelque chose de plus équilibré entre préservation et développement ».

L'AVENIR DU PARC

Le Parc, en perpétuelle construction depuis cinquante ans, ouvre, avec la future charte et le projet de territoire, une nouvelle page de son histoire. « Sa mission principale, qui était de consacrer un espace exceptionnel à ses paysages, sa faune et sa flore, est une belle réussite et appelée à toujours être défendue et ren-

forcée, explique Régis Ruffier des Aimes, ancien président du conseil d'administration du Parc. Mais il doit aussi améliorer sa coopération avec les élus locaux et les habitants. Il n'y a pas lieu d'opposer le cœur du Parc et l'aire optimale d'adhésion, et il y a effectivement un modèle de développement durable à inventer dans l'aire d'adhésion, à travers d'initiatives que le Parc peut accompagner. » Il est un atout indiscutable pour le tourisme grâce à sa notoriété nationale et internationale. Pourtant, il reste encore à faire, de l'avis de Cédric Brunet, directeur de l'Office de tourisme de haute Maurienne-Vanoise. « Nous devons communiquer avec le Parc autour de la marque Vanoise, vecteur de valeurs et image de marque du développement durable. » Malgré les tensions actuelles qui existent entre les communes et l'établissement Parc, le dialogue n'est pas rompu et le cœur du Parc national de la Vanoise n'est pas remis en cause dans son existence. Reste à monter de nouveaux partenariats, à prendre des engagements réciproques et à trouver des solidarités entre le cœur et l'aire d'adhésion. Rendez-vous au prochain anniversaire... ■

François Letourneux

Président de la commission des aires protégées du comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).



J'ai assisté à la naissance du Parc national de la Vanoise. À vrai dire, j'ai même assisté (un peu) à sa conception : c'est en participant aux chantiers de jeunes mobilisés par Gilbert André pour réparer en partie les dégâts causés par la crue de 1956 aux prés de fauche et aux chemins de Bonneval-sur-Arc que j'ai attrapé le virus. Je suis ensuite revenu l'hiver pour tenir l'exposition artisanale ou classer des archives communales, l'été pour les foins, chez Charles et Juliette, chez Philippe et Nénette, chez Tito et Irma, puis chez Miot et Laurette. J'ai squatté des années, avec l'accord des propriétaires, un chalet d'alpage aux Reys. Je l'ai, au sens propre, laissé tomber : il s'est effondré. J'en ai encore le remords, et je suis heureux d'avoir pu, avec ma famille et l'amitié de Jean, quarante ans plus tard, en sauver un autre. Alors, j'étais là en 1963. J'ai vu Maurice Bardel, les équipes recrutées sur place, Raoul, Augustin, puis Yvon, mon voisin aujourd'hui, Roselyne et tant d'autres. J'ai un peu choisi mon métier à cause de tout cela. Ensuite, les discussions sur le Parc, je les avais aux deux bouts : avec mes copains chez Angèle ou chez Roby, ou avec mon ami Gilbert, dans son bureau de la fromagerie. Et puis, à Paris ou à Chambéry, avec chaque président, les directeurs et directrice successifs, même les ministres : Huguette Bouchardeau, après avoir traversé le Parc à pied pour son vingtième anniversaire (celui du Parc, pas le sien !), m'avait confié la direction de la protection de la nature. J'y suis resté huit ans. Pas une semaine où ne soit évoquée la Vanoise ! J'ai continué ensuite, au Conservatoire du littoral, à Eurosité, à l'UICN, à visiter des parcs nationaux partout dans le monde. Et à constater que Tarins et Mauriennais peuvent être très fiers de leur parc national : il est, à tous les sens du terme, à la hauteur ! Un parc national, ce n'est pas seulement, pas d'abord un règlement, un décret, un périmètre. C'est un ensemble complexe et passionnant : un patrimoine, une richesse commune de paysages, de biodiversité, mais surtout des gens. D'abord, les habitants des villes et des villages, les membres de l'équipe du Parc. Chacun avec ses passions, son métier, ses espoirs, sa relation personnelle avec la nature. Mais aussi, partout en France et au-delà des frontières, tous ceux qui rêvent de parcs nationaux, de bouquetins, d'alpages, de cordées et de lys martagon. Et dont beaucoup concrétisent ce rêve en venant en Vanoise (ce qui, accessoirement, n'est pas négligeable pour remplir l'été les hébergements !). J'en fais partie, et j'ai bien l'intention de continuer tant que possible, disons, jusqu'au soixantième anniversaire !

© PATRICK LAZIC

QUELQUES DATES ■ ■ ■

- 1996 : création du réseau alpin des espaces protégés.
- 2001 : création du corps des agents techniques de l'environnement et du corps des techniciens de l'environnement.
- 2002 : naissance du premier gypaète en Vanoise.
- 2006 : nouvelle loi Giran sur les parcs nationaux.



1963 : création du Parc national de la Vanoise (6 juillet).
1969-1971 : affaire de la Vanoise.
1970 : construction des refuges du Fond des Fours, Prariond,



Plaisance et la Leisse.
1972 : jumelage avec le Parc national italien du Grand Paradiso.
1976 : loi relative à la protection de la nature et



diplôme européen des espaces protégés décerné au Parc national de la Vanoise.
1990 : nouveau logo et nouveau statut des parcs nationaux.

Deux décennies de données floristiques, et après ?

Il y a une vingtaine d'années, le Parc se lançait dans l'inventaire de sa flore patrimoniale. Bilan et perspectives. Par Étienne Hurault

Si le Parc national de la Vanoise fête ses cinquante ans, son inventaire floristique, lui, n'a soufflé qu'une vingtaine de bougies. L'établissement ne s'est penché sur sa flore qu'au début des années 1990, avec l'objectif de connaître la distribution des plantes dites patrimoniales sur l'ensemble de son territoire. « Patrimoniales ? » Ce sont toutes les espèces protégées, menacées d'extinction, et celles pour lesquelles le Parc a une responsabilité particulière en vue de leur préservation (espèces endémiques ouest-alpines, subissant des cueillettes importantes, etc.). Soit, plus de 200, pour lesquelles les gardes-moniteurs référencent chaque « rencontre » sur une carte du territoire découpée en mailles de 250 m sur 175 m. Un travail de longue haleine « qui a permis d'améliorer considérablement nos connaissances floristiques, assure Thierry Delahaye, chargé de mission flore. L'inventaire a donc atteint son objectif... et a donné lieu à de belles découvertes ». À savoir des fleurs rares, jusqu'ici non indiquées en Vanoise, tels la laïche des glaciers, la gagée des rochers ou le myosotis à petites fleurs. Que faire de ces connaissances ? Le Parc les exploite pour mettre en place des suivis à long terme de la répartition d'une dizaine d'espèces – l'élaboration de proto-



coles communs à tous les gestionnaires d'espaces naturels protégés (réseau de la conservation de la flore Alpes-Ain) est en phase de test cet été. Il souhaite aussi les transmettre à ses communes et au grand public, par leur mise en ligne. Pourquoi ne pas utiliser à l'avenir cette manne d'observateurs potentiels pour enrichir l'inventaire ? Ou élargir l'inventaire à d'autres plantes vasculaires ? Chaque chose en son temps. ■

À gauche, la laïche des glaciers. © Joël Blanchemain / PNV.
Ci-dessus, la gagée des rochers. © Pierre Lacosse / PNV

La charte à l'enquête publique

Lancée en décembre dernier par le préfet de Savoie, l'enquête publique sur la future charte a reçu plus de 2000 contributions. Début mai, les commissaires enquêteurs ont rendu leurs conclusions. Avis favorable mais quelques réserves !

Par Philippe Vouillon

Après la consultation préalable à l'enquête publique, menée par le Parc national auprès des communes, socioprofessionnels et associations de protection de la nature, le préfet de Savoie lançait en décembre dernier l'enquête publique sur la future charte du Parc national de la Vanoise. Tout citoyen pouvait alors durant six semaines consulter le dossier et faire part de ses observations ou participer aux réunions qui se sont tenues à Chambéry, Bourg Saint-Maurice et Lanslebourg. La participation a été importante en comparaison avec celle des autres parcs nationaux. Plus de 2000 contributions écrites. Les cinq commissaires enquêteurs indépendants viennent de rendre début mai leurs conclusions. « C'est un avis favorable à l'unanimité des cinq membres, mais avec des nombreuses réserves (une cinquantaine) et recommandations (une quarantaine). Et 90% des réserves portent sur le cœur, explique Philippe Lheureux, directeur adjoint du Parc national. Un des points majeurs mis en évidence est le niveau d'exigence sur l'encadrement de la réglementation dans le cœur du Parc. De même, au regard de la solidarité écologique, ce qui est proposé dans l'aire d'adhésion ne doit pas avoir d'effet sur le cœur du Parc. »



Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise préparant l'enquête publique pour la charte. © PNV

UN PROGRAMME D'ACTIONS

Le bureau du Conseil d'administration du Parc national a proposé de réunir une instance paritaire, équilibrée en élus et associations de protection de l'environnement pour étudier les 200 points en question issus de l'enquête publique mais aussi de la consultation préalable. Il remettra ses propositions au conseil d'administration du mois de septembre. En novembre, une nouvelle charte remise en forme pour plus de lisibilité sera de nouveau présentée au conseil d'administration du Parc. « D'ici là, l'équipe du Parc va travailler avec ses partenaires, sur le programme d'action pour l'application de la charte. Nous devons continuer à montrer à quoi elle va servir dans les trois ans à venir, poursuit Philippe Lheureux. Notamment avec les intercommunalités et en particulier sur le volet touristique. Une stratégie touristique en tonalité avec le Parc est à mettre en oeuvre pour montrer son apport à l'économie touristique locale. » ■

EN SAVOIR PLUS

Conclusions de l'enquête publique consultable sur le site www.parcnational-vanoise.fr

CORNES DE CHARTREUSE

> Que deviennent les quinze bouquetins de Vanoise introduits en 2011 sur les hauts de Chartreuse pour rejoindre les quinze autres de Belledonne, lâchés un an plus tôt ? Ils vont bien, confirme le réseau d'observateurs professionnels et bénévoles qui suit la réintroduction de l'espèce dans le massif. La population compte aujourd'hui 33 individus et semble plutôt rester autour du site de lâcher, le cirque de la Plagne, à Entremont-le-Vieux.

COLLÉGIENS AU SOMMET

> Pour les collèges de Bozel et de Modane, les cinquante ans du Parc sont l'occasion, en septembre, de faire découvrir la culture montagnarde à douze de leurs élèves. Accompagnés de leurs professeurs et encadrés de gardes moniteurs, bien sûr ! Ascensions de cols, nuits en refuges, visites d'espaces culturels... Une semaine riche en rencontres et émotions que ces petits chanceux devront raconter, tels des ambassadeurs de la montagne, aux autres collégiens.

MÉNAGE AU MARAIS

> Le marais des Arcannes, à Termignon, s'est refait une santé. En novembre 2012, le soutien financier du conseil général de la Savoie, de la région Rhône-Alpes et de l'Agence de l'eau a permis un débroussaillage et un léger bûcheronnage, pour lutter contre la fermeture du milieu, et l'installation de clôtures pour éviter la circulation des tracteurs dans le marais. Les gestionnaires du site, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie et le Parc, ont ajouté, ce printemps, un panneau présentant les richesses faunistiques et floristiques et les fragilités de cette zone humide.

LES INFOS

SENTIER SÉCURISÉ

Le sentier en balcon de Malpasset (Val-d'Isère), qui longe les gorges en direction du refuge du Prariond, poursuit sa sécurisation : travaux d'embranchement, pose de mains courantes (chaînes) dans les passages exposés ainsi que sur la plate-forme, déjà récemment renforcée par des gabions en rondins de mélèze car sujette aux éboulements et affaissements.

ÇA PASSE !

Trois passerelles de 8 m ont été installées, par les ouvriers du Parc national, au-dessus de certains sentiers de la zone des Roches d'En Haut et d'En Bas (Bonneval-sur-Arc) et de Montafia (Termignon). Recouvertes d'un platelage avec des garde-corps en bois, elles sont démontables en hiver pour les préserver des avalanches.

PARTIR DU BON PIED

Cartes, informations générales ou thématiques... le Parc vous informe aussi, au départ de certains sentiers de la zone cœur, à l'aide de panneaux. Cinq points d'information sur site, réalisés par la société Pic-Bois, ont été installés à Lanslebourg (chef-lieu) et Termignon (Bellecombe, Le Coëtet, Le Châtelard, Le Villard), portant leur total à 21 sur le territoire.

PRAIRIES FLEURIES !

La 4^e édition du concours local des « Prairies fleuries » est transfrontalière avec le Parc national du Grand Paradis. Seront jugées la richesse floristique des prairies et la qualité du foin en haute Maurienne et val d'Aoste par un jury composé d'experts français et italiens.

FAUNE



Gypaète juvénile.
© Mylène Herrmann / PNV.

Objectif gypaète

La femelle a été relâchée dans le Mercantour en 1997. Le mâle, né en 1998, vient d'Italie. Ce magnifique couple franco-italien vit dans le Parc national depuis 2001. Ils sont filmés par Webcam. Par Philippe Vouillon

Gélas et Stelvio, l'un des trois couples de gypaètes barbus reproducteurs en Vanoise, installés dans les gorges du Doron, vivent sous l'œil d'une caméra. De fin décembre – ponte de l'œuf – à début juillet – période d'envol du jeune –, on peut suivre en direct sur un site Internet dédié (<http://gypaete.parcnational-vanoise.fr>) et sur un écran de la Maison de la Vanoise à Termignon, les images en haute définition en provenance du nid. « Un des objectifs est de sensibiliser le public à cette espèce protégée, à mieux comprendre le comportement de l'animal et à suivre l'évolution du couple sans se déplacer, notamment lorsque les conditions d'accès hivernales s'avèrent dangereuses et difficiles. Il faut au moins 5 heures à skis de randonnée pour se rendre sur l'aire de reproduction », précise Benoît Martineau, technicien du Parc national de la Vanoise. La région Rhône-Alpes,

EDF Unité de production Alpes et la commune de Termignon sont les partenaires financiers associés à ce projet novateur et expérimental. Installée par la société Novazion à 1 km du lieu de reproduction, pour éviter tout dérangement, et dotée d'un téléobjectif capable d'un grossissement de 60 fois, la caméra fonctionne dans un caisson chauffé et grâce à une batterie reliée à des panneaux solaires. À l'automne, on peut donc voir le couple confectonner le nid à l'aide de branchages et de laine de mouton. Il est également possible de visionner sur Internet les meilleurs moments de la couvaison et de l'élevage à travers des montages vidéo réalisés par l'école Studio M de Montpellier. Suivi scientifique, protection, sensibilisation aux enjeux de la conservation, l'opération « Objectif gypaète » participe pleinement aux missions fondamentales de l'établissement Parc national. ■



© BRIEN MELLEUR

QUE D'EAU !

Grâce au soutien financier du conseil régional de Rhône-Alpes et au partenariat engagé avec le Muséum national d'histoire naturelle, le Parc en sait davantage sur les usages traditionnels de l'eau en Vanoise. Un an de consultation de documents anciens (cadastres, archives...), de recueil de témoignages et de prospection sur le terrain a été nécessaire pour inventorier les canaux d'irrigation, d'alimentation en eau potable ou d'aménée pour des moulins, scieries, filatures du territoire. L'objectif ? Mettre ces connaissances à la disposition des communes pour nourrir d'éventuels projets de valorisation.



VUE 3D DU PROJET © ESPACE GAIA

PEAU NEUVE

Après un an de travaux, la Maison du Parc à Pralognan-la-Vanoise devrait rouvrir ses portes au public en octobre. L'ancienne bâtisse, refaite à neuf et restructurée, intègre dorénavant une salle d'animation avec vidéoprojecteur. Une partie a été démolie pour laisser la place à une extension en ossature bois, avec l'accueil de l'office de tourisme au premier niveau et les bureaux du Parc au second. Un relooking accompagné d'une cure de développement durable (isolation renforcée, installation d'une VMC à double flux, d'une chaudière à granulés de bois...).

Plan Climat Énergie Territorial en Tarentaise

C'est une démarche ambitieuse qu'a adoptée le Parc national : engager le territoire Vanoise dans des actions de prévention et d'adaptation aux changements climatiques. Par Étienne Hurault

Depuis septembre 2012, le Parc national de la Vanoise collabore avec l'APT (Assemblée du pays Tarentaise-Vanoise) autour de la mise en œuvre d'un Plan Climat Énergie Territorial. Il s'agit de faire un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre et d'engager un travail de concertation en vue d'un plan d'actions pour diminuer ces émissions. Le Parc national de la Vanoise a été pionnier en la matière en réalisant dès 2009 le bilan carbone de l'établissement, puis en lançant un plan climat à l'échelle des 29 communes qui le composent. Les associations Savoie vivante-Cpie, Asder (Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables) et Mountain Riders sont associées à ce travail de concertation et de sensibilisation de l'APT et du Parc. Les enjeux les plus marquants sont liés au tourisme. Parmi les préconisations, des questions liées au transport des vacanciers (bus sur longue distance), à la rénovation énergétique des bâtiments et à l'alimentation de proximité favorisant l'agriculture locale. Reste à voir ce qu'il est possible de faire en Tarentaise en termes de

changements d'habitudes, de nouveaux produits et services. La démarche consiste à mobiliser la population sur ces thématiques. Pour ce faire, le Parc national et ses partenaires sont présents sur des manifestations grand public, auprès des scolaires ou lors de réunions communales. Un concours "Famille à énergie positive" a été organisé, cet hiver, pour montrer que de simples gestes peuvent diminuer la consommation énergétique d'un foyer. Une réunion publique a également eu lieu en avril pour associer le territoire au débat actuel sur la transition énergétique. Un forum Climat réunira à l'automne 2013 les acteurs socio-économiques et les élus pour construire un plan d'actions à l'échelle de la Tarentaise-Vanoise. « L'engagement du Parc national dans ce domaine est bien ressenti par les élus, qui voient là non pas une réglementation supplémentaire, mais un accompagnement dans une démarche de progrès et une mission nouvelle qui répondent à des enjeux de société », reconnaît Jean-Luc Gosselin, adjoint au responsable du pôle développement durable au Parc national.

Bouses à la loupe

Une étude menée auprès d'alpagistes a recensé leurs pratiques de traitements antiparasitaires. L'enjeu : maintenir la qualité des pâtures en préservant de drôles d'insectes vivant des déjections du bétail.

Par Étienne Hurault

Vache de race Tarentaise.
© Christian Balais / PNV



À droite, bousier, insecte coprophage essentiel à l'aération et à la fertilisation des sols. © D.R.

Pour les mouches et bousiers se délectant des déjections animales, le dépôt d'une belle bouse fraîche sonne l'heure du repas... et parfois du glas ! Les traitements antiparasitaires administrés au bétail pour lutter contre strongles, ténia, douves et autres vers parasites peuvent en effet se retrouver dans leurs fèces et y conserver un temps leur effet insecticide. Or ces insectes coprophages sont d'essentiels «éboueurs» des prairies permettant l'aération et la fertilisation du sol, voire même la destruction de certaines larves parasites. Et les éleveurs le savent bien ! L'an passé, la Société d'économie alpestre de Savoie, en partenariat avec le Parc, a réalisé une étude auprès

de 40 alpages bovins laitiers du département afin de mieux connaître les pratiques sanitaires et d'évaluer leur impact potentiel sur cette micro-faune.

RÉDUIRE LE RISQUE DE TOXICITÉ

Concernant les traitements visant les parasites internes, «le risque de toxicité est faible car ils sont généralement réalisés à la rentrée en étable et la molécule est rapidement dégradée par les ultraviolets lorsque le fumier est épandu, explique Clémence Delaye, en charge de l'étude. Mais il existe encore des marges de progrès, ne serait-ce que pour le portefeuille de l'éleveur, en évitant les traitements systématiques.» Le principal problème vient en revanche des pyréthrinoides, ponctuellement utilisés en alpage pour lutter contre les insectes piqueurs, vecteurs de maladies. «Je n'ai pas connaissance de traitement alternatif, précise Marie Cadoz, vétérinaire praticienne qui a suivi ce travail. En production laitière, le type de molécules autorisées est fortement limité et les traitements naturels sont efficaces peu de temps car ils se dégradent rapidement.» L'installation de pièges à insectes pourrait être expérimentée. Et au niveau national, une nouvelle mesure agro-environnementale pourrait voir le jour en 2015 incitant la multiplication d'examen coproscopiques afin de lutter par «frappes chirurgicales» plutôt que par traitements systématiques. ■

LES INFOS

PRENEZ-EN DE LA GRAINE

La revégétalisation d'un site après travaux n'est pas chose aisée en montagne... notamment car, bien souvent, les graines utilisées ne sont pas issues de variétés adaptées aux conditions d'altitude, amoindrissant qui plus est la diversité génétique de la flore. D'où l'idée du projet franco-italien Alp'grain, soutenu par le Parc, de développer une production de semences locales, non pas par culture mais par récolte directe des graines dans la végétation naturelle en place. Ce plan, prévu sur deux ans, a débuté en février et pourrait également permettre de contribuer à la diversification des activités des agriculteurs.

L'APPUI DE L'EXPERT

Fort de son expérience en matière de gestion agroenvironnementale, le Parc a été sollicité par la commune de Saint-Martin-de-Belleville pour aider à la mise en place sur ses alpages de baux ruraux à clauses environnementales assurant activité agricole et préservation des zones humides. Un premier plan de gestion individuel a été élaboré en 2012 sur l'alpage des Yvoses, en concertation avec tous les acteurs et tenant compte des contraintes propres à l'exploitant. Une méthode payante – proposée par le Parc et son partenaire, la Société d'économie alpestre – puisque la commune envisage de multiplier l'opération dès cette année.

SUITE ET FIN DE L'INVENTAIRE BÂTI

Débuté en 2010, l'inventaire détaillé du patrimoine bâti du cœur de Parc vit actuellement sa dernière campagne en Maurienne. Refuges, chalets, granges, ponts, chapelles ou oratoires... soixante-dix relevés sont au programme pour l'architecte Cristina Catinca Iancovescu avec, pour chaque construction, la prise de photos et la réalisation d'un dessin des quatre façades annoté des cotes complètes des murs, fenêtres, portes, toitures, etc., et de leur moindre caractéristique (composition, gravure, fissure...). Un travail minutieux qui évitera de dénaturer ce précieux patrimoine lors de restaurations ou d'extensions.

Bernard Praizelin

Durant toute sa carrière savoyarde, l'artisan maçon Bernard Praizelin, installé à Peisey-Nancroix, s'est passionné pour la restauration du bâti ancien. Et la réhabilitation du plâtre.

Par Philippe Vouillon

L'homme du plâtre

BIO

1948 naissance à Poissy (Yvelines).
1964 il débute son métier d'artisan maçon dans la région parisienne.
1967 il découvre la Savoie lors de son service militaire.
1981 il vient s'installer à Peisey-Nancroix et commence à se spécialiser dans la restauration du patrimoine et les techniques traditionnelles de construction.
2007 il reçoit le trophée Rhône-Alpes des artisans du patrimoine de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment).
2013 il prend sa retraite en août.

Artisan maçon installé à Peisey-Nancroix, spécialiste des techniques traditionnelles de construction, Bernard Praizelin prendra sa retraite en août. Une retraite méritée pour qui a commencé à travailler à 16 ans. Durant toutes ces années, il n'aura eu de cesse de chercher à transmettre son savoir-faire en organisant des formations ou en donnant un coup de main à de jeunes artisans. Avant de quitter le métier, il a organisé un dernier stage sur les techniques d'enduit pour les ouvriers du Parc national de la Vanoise. La chaux et le plâtre n'ont plus de secret pour lui.

TRADITIONS ET MODERNITÉ

L'image actuelle du plâtre est celle d'un matériau fin, peu résistant, destiné à l'intérieur des maisons. Pourtant, depuis des millénaires, ce mortier étonnant de solidité a abondamment servi dans la construction. Il faut voir le superbe escalier réalisé pour un particulier à Longefoy-sur-Aime, un escalier monté sans coffrage, avec seu-

lement des briques de terre cuite et du plâtre. « Avec des techniques très anciennes et oubliées, on peut réaliser des choses très modernes », assure Bernard Praizelin. On lui doit aussi la restauration de nombreuses chapelles dans la région. Le gypse, à partir duquel est obtenu le plâtre, est très présent en Tarentaise et en Maurienne. « Il est indispensable d'informer les propriétaires. Car toutes les rénovations qui utilisent le béton stérilisent la maison, causent des dégradations par l'humidité et empêchent toute restauration correcte par la suite. » Il quitte la profession un peu désabusé. « Il y a de moins en moins d'entreprises compétentes dans la restauration du patrimoine. Les financements publics font défaut. On confie la restauration à des bénévoles et des associations. Alors, peu d'artisans viennent aux formations. » Il n'empêche qu'il est heureux d'avoir transmis ses connaissances et de laisser la place aux jeunes. Et il espère bien voir prochainement un renouveau dans le secteur. ■

Le hameau de Chollière, commune de Pralognan-la-Vanoise. Au fond, le Moriond, dominé par l'aiguille de la Vanoise et la Grande Casse.
© Christophe Gotti / PNV.



Pralognan: une nouvelle boucle dans la vallée de Chavière

Le village inaugure une nouvelle « promenade savoyarde de découverte » dans une des plus belles entrées du Parc national de la Vanoise. Elle est organisée autour de supports de médiation originaux, ludiques et interactifs.

Par Étienne Hurault

« Longue de 6 km, la vallée de Chavière est l'une des belles entrées du Parc national de la Vanoise. La nouvelle promenade savoyarde de découverte que nous inaugurons vise à mettre en valeur le site – le hameau de Chollière, la zone des chardons bleus, le village des Prioux – et à offrir une balade de proximité à un public familial », explique Thierry Thomas, maire de

Pralognan-la-Vanoise. Sur la base d'un concept initié et défini par le conseil général de la Savoie et l'Agence touristique départementale de la Savoie, cette promenade correspond à une nouvelle offre touristique alliant balade, découverte de sites remarquables dans une interprétation originale. On viendra y sentir l'odeur de l'herbe fraîche, du foin et du lait dans un « odorama », ou y écouter sur des supports audio les témoignages d'habitants de Pralognan racontant l'organisation des journées en alpages et le métier de guide.

CONFORT ET LIBERTÉ

L'itinéraire est structuré autour de deux boucles : une boucle « confort » adaptée à tous les publics (familles avec poussettes, seniors, personnes en fauteuil roulant accompagnées) et une boucle « liberté » pour les personnes qui souhaitent marcher davantage. Le « jardin des panoramas » offre une boucle supplémentaire d'une heure de marche avec des points de vue sur le village et les sommets emblématiques de Pralognan,

notamment la Grande Casse. Les panneaux installés sur la boucle « confort » donnent les clés pour comprendre l'architecture traditionnelle du village des Prioux. Les murs rassemblent des galets roulés jusqu'ici par le torrent et des pierres arrachées à la montagne par le froid et l'eau. Pour la maçonnerie, les hommes ont utilisé du mortier de pierre, du sable du Doron de Chavière et un peu de chaux que produisaient des fours artisanaux, dont un se trouvait là. L'épicéa, léger, facile à travailler, résistant, est très adapté pour les menuiseries et les charpentes. Les toitures conjuguent la pierre et le bois. On utilisait des lauzes extraites de la vallée pour structurer la toiture et on complétait cette couverture par des tavaillons d'épicéa. Et ceux qui ont bâti le hameau des Prioux n'ont pas choisi son emplacement par hasard. Ils se sont adaptés aux contraintes que leur imposait la montagne : une source sous la roche de la Chaudagne, qui domine le village, et un lieu abrité entre deux couloirs d'avalanche, légèrement au-dessus du torrent. ■

EN SAVOIR PLUS

➤ Accès au village des Prioux et à la boucle « confort » (2 km) par navette électrique durant l'été.

Boucle « liberté » au départ du village, aller-retour en 2h30. Office de tourisme de Pralognan : 04 79 08 79 08.

Les autres promenades savoyardes de découverte en Vanoise

➤ En Maurienne, à Aussois, un jeu de piste a été organisé autour d'une légende et invite à la recherche d'indices dans le fort Victor-Emmanuel. Sur les traces du soldat Alessandro, mystérieusement disparu, vous expérimenterez la vie de garnison pendant la période sarde.

➤ Une nouvelle promenade savoyarde de découverte est en cours d'aménagement à Bramans, entre le village et Le Planay.

Une vue à 360°

Par Étienne Hurault

Le Mollard-Fleury est un superbe promontoire qui domine toute la vallée de la haute Maurienne avec une vue à 360° et un beau coup d'œil sur la Dent Parrachée. On y trouve, à 2004 mètres d'altitude, la plus haute station de télégraphe Chappe, réhabilitée par l'Ahapss (Association d'histoire, d'archéologie et du patrimoine de Sollières-Sardières) et inaugurée le 1^{er} juin 2012. Ce système de communication optique fonctionna de 1807 à 1814 sur la ligne Lyon-Milan. En juillet-août, le poste sera ouvert à la visite tous les lundis, de 10h30 à 15 heures. On pourra alors découvrir la salle de repos, de manutention, le mécanisme avec ses poulies, câbles et son mât de 7 m de haut. Le système permettait d'émettre 92 signaux numériques lus à la longue-vue et transmis de manière rapide et codée de station en station.

Trois sentiers balisés mènent au télégraphe : d'Aussois, prendre la route des barrages, puis la piste en terre des Balmes jusqu'au parking de la source de Fournette (20 min par un sentier forestier). Du parking du monolithe de Sardières (1 h 20). De l'église de Sardières (2 heures). ■



La station du télégraphe Chappe rénovée par l'Ahapss.
© François Pebay

ZOOM ESPÈCE

Blanc comme lièvre

Surnommé blanchot, le lièvre variable change de couleur selon les saisons. En hiver, il devient quasiment invisible dans son blanc manteau d'hermine.

Par Floriane Dupuis

• Camouflage au poil

Gris-roux l'été, blanc immaculé l'hiver : grâce à son pelage de couleur variable, le blanchot est un as du mimétisme. Il réussit à se fondre dans le décor en toute saison. Il arrive cependant qu'il soit déjà blanc alors que la neige n'a pas encore recouvert les paysages. Gare, alors, aux prédateurs qui rôdent !

• Pied alpin

Relique de l'époque glaciaire, le lièvre variable est parfaitement adapté à la vie en altitude. Sa fourrure, deux fois plus épaisse en hiver que le reste de l'année, lui permet d'endurer les rigueurs de la mauvaise saison. Ses larges pattes arrière possèdent des doigts très écartés, couverts de poils. Sur la neige, elles font office de raquettes et lui évitent de s'enfoncer.

• Traque en stock

Un bruit, et il déguerpit ! Toujours sur le qui-vive, le lièvre variable peut faire des pointes à 60 km/h et des bonds de 5 mètres en descente. Ses prédateurs sont en effet nombreux : l'aigle royal, le renard, l'hermine, la belette, le hibou grand-duc... Essentiellement nocturne, le blanchot est en général difficile à observer. Le jour, il reste caché, à l'abri d'une souche ou au creux d'un rocher. On dit qu'il est « gîté ».

• Menu de noctambule

Mousses, baies, bourgeons, feuillages, plantes diverses : l'été, il trouve facilement de quoi se mettre sous la dent. L'hiver, il lui faut parcourir de longues distances avant de dénicher des lichens, des graines, des herbes



Fiche d'identité

Lepus timidus

- Famille : Léporidés, comme tous les lièvres et lapins.
- Taille : 45 à 65 cm.
- Poids moyen : 1,5 à 3 kg.
- Habitat : forêts, alpages, pierriers, éboulis, crêtes.
- De 1 300 à 3 000 mètres d'altitude.
- Présent partout en Vanoise.

desséchées ou quelques morceaux d'écorce à ronger. À l'aube, avant d'aller se coucher, il doit en plus faire mille et un détours pour brouiller sa piste et empêcher ses prédateurs de repérer son gîte.

• Pousse express

Les femelles (appelées hases) donnent naissance à deux ou trois portées par an. Le levraut naît couvert de poils et les yeux ouverts. À 2 mois, il pèse déjà

un kilo. À 4 mois, il atteint quasiment son poids d'adulte.

• Lièvre ou lièvre ?

Jusqu'à 2 000 mètres d'altitude, le lièvre variable côtoie son cousin, le lièvre commun. Comment les différencier ? Le blanchot est plus petit, a des oreilles plus courtes et des pattes arrière plus puissantes. Côté traces, c'est bien moins efficace ! Sur la neige, toutes deux forment des Y...



Les deux bâtisses qui constituent aujourd'hui le refuge du col du Palet.

© Marion Vernon.

TOPONYMIE

VERNEY, VERNETTES,
Verney, Vernay, Vernet : plusieurs versions orthographiques se côtoient en Savoie. Toutes dérivent du latin vernetum, qui signale un lieu planté de vernes, c'est-à-dire d'aulnes. En Vanoise, on trouve deux hameaux du Verney, à Bramans et à Bourg-Saint-Maurice. La chapelle et le lieu-dit des Vernettes à Peisey tirent leur nom de la même origine. Vernettes est en effet un diminutif de verne.

SAULCES, SAULIRE,
Encore une histoire d'arbres ! À Pralognan, le hameau et le col des Saulces puisent leur origine étymologique dans un mot latin salcea ou plutôt salicea, qui désigne un endroit où abondent les saules (salix, salicis en latin). Le plan de la Saulire à Bourg-Saint-Maurice, qui abrite une zone humide, pourrait également dériver de la même racine latine. Moins probable est le cas du sommet de la Saulire à Saint-Bon-Courchevel. À 2 738 mètres d'altitude, les saules sont généralement plutôt rares...

EN SAVOIR +
Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie, d'Adolphe Gros, éd. La Fontaine de Siloé, 1994.

Le refuge du col du Palet sous haute surveillance

Il y a soixante-treize ans, le refuge du col du Palet, sur Peisey-Nancroix, n'abritait pas des randonneurs mais des soldats. Retour sur le passé militaire de ce site stratégique.

Par Étienne Hurault

Des deux bâtisses qui composent le refuge du col du Palet, celle en pierres, à l'architecture singulière, n'a rien d'un refuge d'altitude : il s'agit d'un baraquement militaire de la Seconde Guerre mondiale ! En 1937, l'Italie devenant un adversaire probable à la suite de son rapprochement avec l'Allemagne nazie, le génie militaire français décide de renforcer les fortifications de Tarentaise. Le barrage de Bourg-Saint-Maurice (forts de Vulmix, du Truc, de la Platte...) fut donc modernisé et le secteur paré de nouveaux ouvrages, pour beaucoup construits par les militaires et non les ouvriers spécialisés du génie, faute de financements et de temps. C'était le cas des baraquements d'altitude tel celui du col du Palet, achevé début 1940. Perché à 2 587 mètres et à plusieurs heures de marche du village le plus proche, l'endroit paraît impromptu... mais est en fait stratégique !

EN SAVOIR PLUS...

Refuge gardé par Marion et Nicolas Vernon du 01/06 au 30/09 (47 couchages), non gardé en octobre puis ouvert uniquement sur réservation du 01/11 au 31/05 (15 couchages).

- Accès depuis le refuge-porte de Rosuel (5 h), depuis Champagny-en-Vanoise (5 h) ou Tignes (2 h).
- Tél. 04 790 791 47, 06 23 15 14 46 ;

www.vanoise-refugedupalet.com

RAVITAILLÉ À DOS DE MULE

Le col du même nom permettait à l'ennemi venant du val de Tignes de rejoindre Moûtiers via Champagny-en-Vanoise ou Peisey-Nancroix en évitant l'infranchissable verrou de Bourg-Saint-Maurice. Le temps de la drôle de guerre, une section d'hommes de la 1^{re} compagnie du 70^e BAF¹, des artilleurs du 164^e RAP², avec deux canons de 65 mm, occupent donc la crête du col et logent dans le baraquement situé à 15 minutes en contrebas. Ce simple abri aurait été ravitaillé à dos de mule et relié à Champagny-en-Vanoise par une ligne téléphonique. Quant à l'eau, son approvisionnement était assuré par un névé en amont et des petites sources (ce qui est toujours le cas). Dès 1945, l'armée céda l'ouvrage, qui transita entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de l'Agriculture, ce dernier le mettant gratuitement à la disposition du Parc national en 1965. Sa mutation en refuge se fera deux ans plus tard, avec l'aménagement d'une cuisine, d'un réfectoire, d'un local pour le gardien et d'un dortoir de 15 places à l'étage. Sa capacité d'accueil est triplée en 1978 par la construction d'un refuge-dortoir en bois et son confort amélioré par sa reconstruction intégrale en 2007. ■

1. Bataillon alpin de forteresse. 2. Régiment d'artillerie de position.